

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<p>Séance du 05 juin 2026</p> <p>Date de convocation 28 mai 2026</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice..... 27</p> <p>Présents 18</p> <p>Pouvoirs 07</p> <p>Votants 25</p>	<p>Le cinq juin deux mil vingt-six à 17h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Cédric VIGUERARD, Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGAUT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Corentin LECOMTE, Pauline BACHELET, Arnaud DAMIEN, Delphine MORELLE, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Elisabeth METRAL-SYORD, Béatrice GAILLOT, Victor LEMOINE, Ludovic GUIOT (arrivé à 18h03)</p> <p><u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Daniel BREINER à Pascal MARIE, Karine BOTTE à Anne-Sophie DE BESSES, Philippe MAUGER à Arnaud DAMIEN, Jérôme LANGLOIS à Albert NANIYOULA, Hélène LEPRESLE à Cédric VIGUERARD, Valérie LOUCHEL à Carole HERVAGAUT, Danyla GUY à Richard JACQUET,</p> <p><u>Absents</u>: Fouad REOUINI, William BERTRAND</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Carole HERVAGAUT</p>
---	--

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

26.60 - POLICE ADMINISTRATIVE INTERIEURE - Tirage au sort des jurés d'Assises 2027

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'arrêté préfectoral n° DCL/BCE/2026/083 du 16 avril 2026 fixant le nombre et la répartition des jurés de cours d'assises en vue de constituer la liste annuelle et la liste des suppléants pour l'année 2027, il doit être procédé au tirage au sort des jurés d'assises.

Cet arrêté stipule que trois jurés doivent être désignés pour la commune de Pont de l'Arche. Cependant, et afin de se conformer à cet arrêté, il convient de désigner un nombre triple au nombre de sièges, **soit 09 au total**.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de procédure pénale,

Vu la circulaire préfectorale du 16 avril 2026 portant dispositions relatives à l'établissement de la liste annuelle du Jury d'Assises pour le ressort de la Cour du département de l'Eure,

Il a été procédé au tirage au sort, par système informatique, à partir de la liste électorale générale, des 09 personnes.

Les personnes suivantes ont été tirées au sort :

N°	Nom-Prénom	Date de naissance	Adresse
1	BOTTE Daniel	03/06/1962	4 rue Louis Blériot
2	CHEVOLLEAU Amandine	26/02/1982	6 rue Jean Jaurès
3	DAUGA Margot	27/12/2002	8 rue Louis Pasteur
4	DE ABREU ép. REOUINI Céline	06/12/1979	27 résidence Louis Aragon
5	LEMERRE Sonia	25/02/1991	141 résidence PMF
6	PONTIEUX Karl	09/06/1972	42 rue Joseph Gay Lussac
7	PRIGENT Jean-Daniel	01/07/1974	54 rue Costes et Bellonte
8	RENARD Steve	22/06/1984	8 rue Roger Bonnet
9	RENAUX Didier	24/11/1954	1 rue Emile Lenoble

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.


C. HERVAGAUT
Le/La secrétaire de séance


Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche.
Richard JACQUET